

Les nouvelles modifications de la réglementation électrique

La réglementation électrique continue d'évoluer. De nouveaux changements sont intervenus. Venez-vous informer et échanger avec CONSUEL le :

> Jeudi 8 décembre 2016
de 18 h à 20 h à la CAPEB 71 à CHALON-SUR-SAÔNE



Au programme :

> Intervention du Consuel

Intervention de Messieurs Cyril Amizet et Stéphane LAISSU du CONSUEL

- **Logements existants** : nouvelle obligation de fournir un diagnostic électrique ou une attestation de conformité pour tout nouveau bail à compter de 2017
- **Logements neufs** : rappel de la date d'application de la NF C 15-100 Amendement 5 et présentation des derniers changements de cette norme suite à l'arrêté du 3 août 2016
- **Présentation des nouveaux formulaires d'attestation de conformité CONSUEL** (en vigueur depuis le 02/11/2016)
- **Réponses à vos questions**

Nous vous attendons **nombreux** à cette soirée qui se clôturera par un apéritif !

Denis LOREAU

Président de l'Union Professionnelle Equipement Electrique et Electrodomotique de la CAPEB 71

C'est UTILE et IMPORTANT Pas d'hésitation, je M'INSCRIS !

BULLETIN – REPONSE – Réunion des électriciens à CHALON-SUR-SAÔNE

(à retourner avant le 05/12/2016)

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par courrier, par mail : capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme

Participera à la Réunion des électriciens
à CHALON-SUR-SAÔNE le 08/12/2016 - Nb de personnes :

Ne participera pas

*Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)*